

IMMIGRATION

« On n'a rien pour dormir. La nuit, on marche »

Depuis les évacuations de campements à Saint-Denis et à Paris, en novembre, des migrants se retrouvent en situation d'errance, dans un dénuement total. « Le Monde » a pu suivre une maraude qui leur vient en aide

REPORTAGE

Lorsque nous le rencontrons, un soir glacial de décembre, Mustafa porte un sweat-shirt fin sur le dos. Il a serré les cordons de son pull au niveau du cou pour affronter ce vent humide qui saisit le corps et raidit les muscles. A ses pieds, deux sacs en plastique laissent entrevoir un modeste kit de survie où sont rangées quelques affaires de rechange. Ce Soudanais de 22 ans, qui a fui la guerre civile dans son pays, engloutit une plâtrée de riz servie par le collectif Solidarité migrants Wilson, dans le 19^e arrondissement de Paris. Il raconte : « Toutes les nuits, on marche. Vers Saint-Denis, gare de l'Est... » Son compagnon de route, Abakar, un Soudanais de 27 ans, poursuit : « On n'a pas d'endroit où dormir. Pas de tente, pas de couverture. A partir d'une heure du matin, il fait vraiment très froid. »

Plus loin, Moussa, 23 ans, squatte un bout de trottoir à deux pas du périphérique. Avec trois camarades afghans, il se prépare à sillonner le nord de Paris dans l'espoir de trouver un point de chute décent pour la nuit. Dépité, Moussa lâche : « Je suis malade. On est beaucoup à avoir des problèmes au corps. » Le jeune homme – qui a demandé l'asile en France – sort de son sac un classeur vert. Il en tire un document de l'hôpital

Bichat indiquant qu'il souffre d'une pneumonie. « Et je suis dehors..., s'indigne-t-il. Si vous voyiez où on dort, vous pleureriez tellement c'est sale. »

Un collectif réunissant 33 associations (parmi lesquelles Médecins du monde, Médecins sans frontières, la Cimade, Action contre la faim, Emmaüs ou encore le Secours catholique) a saisi la Défenseure des droits, Claire Hédon, en novembre, sur la situation des personnes migrantes à Paris et en Ile-de-France. Depuis 2015, la région est en effet sous tension : le territoire concentre 50 % de la demande d'asile pour 19 % des places d'hébergement. Seules 30 % des personnes qui entament des démarches pour obtenir le statut de réfugié sont prises en charge dans le dispositif national d'accueil, d'après les chiffres du ministère de l'intérieur. Bilan : les campements se succèdent, dans des conditions toujours plus précaires.

« UNE POLITIQUE DE DISPERSION »

Ces dernières semaines, la tension est montée d'un cran. Le 17 novembre, quelque 3 000 migrants ont été mis à l'abri après l'évacuation d'un camp installé à Saint-Denis ; mal calibrée, l'opération a laissé sur le carreau entre 500 et 1 000 personnes. Plusieurs centaines d'exilés se sont retrouvés en situation d'errance, dans un dénuement total. Le 23 novembre, à l'initiative de l'association Utopia 56, un camp a été installé en



« LA POLICE NOUS PREND LES TENTES LE SOIR ET NE NOUS LAISSE PAS DORMIR »

USMAN
Afghan âgé de 20 ans

plein cœur de Paris, sur la place de la République. Environ 500 Afghans ont réclamé des solutions d'hébergement d'urgence. Le soir même, la place a été violemment évacuée, les images de l'opération « choquant » jusqu'au ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin. Les semaines suivantes, l'Etat a mobilisé 604 places supplémentaires et organisé des mises à l'abri au fil de l'eau. En ce moment, entre 200 et 300 migrants seraient dehors ; un chiffre qui inclut les nouveaux arrivants.

Pour les associations, les événements récents représentent un pas de plus dans la mise en œuvre « d'une politique d'invisibilisation des exilés », des mots de Yann Manzi,

d'Utopia 56. Depuis 2019, le préfet de police de Paris, Didier Lallemand, affiche un objectif : zéro campement dans la capitale. De fait, ceux-ci sont repoussés vers la Seine-Saint-Denis. « Après l'évacuation du 17 novembre, les exilés se sont installés encore plus loin que d'habitude, dans des lieux toujours plus enclavés et exigus, afin de ne pas être délogés », rapporte Louis Barda, de Médecins du monde. « Il y a eu une politique avérée de dispersion pendant dix jours après l'évacuation de Saint-Denis », explique Corinne Torre, de Médecins sans frontières. Rencontré sur un point de distribution alimentaire du 19^e arrondissement de Paris, Usman, un

Le gouvernement veut desserrer la pression sur l'Ile-de-France

Un nouveau schéma national d'accueil prévoit notamment le transfert d'exilés de la région parisienne sur le reste du territoire

La reconstitution inlassable de campements de migrants dans l'espace public francilien jette chaque fois une lumière un peu plus crue sur les dysfonctionnements du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile. Alors que l'Ile-de-France connaît, depuis 2015, un niveau de tension élevé, le gouvernement va mettre en place, à partir de janvier 2021, un nouveau schéma national d'accueil devant desserrer la pression sur ce territoire, la région concentrant 50 % de la demande d'asile, pour seulement 19 % des places d'hébergement.

Le 18 décembre, Marlène Schiappa, la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur chargée de la citoyenneté, a annoncé la mise en œuvre d'un système d'orientation systématique des demandeurs d'asile franciliens vers des régions moins chargées, avec des objectifs chiffrés. Parallèlement, 4 500 places d'hébergement doivent être créées à compter du deuxième trimestre de 2021. A ce jour, le dispositif national d'accueil (DNA) compte 107 000 places. Alors même que ce chiffre a plus que doublé depuis 2012 – on en recen-

saît 45 000 –, seul un demandeur d'asile sur deux est pris en charge par le dispositif le temps de sa procédure. En Ile-de-France, seuls 30 % d'entre eux sont hébergés. Pour toutes les personnes qui se retrouvent de fait exclues des structures de prise en charge, se tourner vers l'hébergement d'urgence de droit commun est souvent vain, le 115 étant saturé.

« Sortir de l'urgence »

Bilan : les camps de migrants se reforment les uns après les autres. Dernier exemple en date, à Saint-Denis, près de 3 000 personnes ont vivoté dans des conditions sanitaires dramatiques pendant plus de trois mois, entre début août et le 17 novembre, jour de l'opération d'évacuation du camp. D'après les premiers recensements effectués par la préfecture de région – les chiffres ne sont pas définitifs –, au moins 33 % des personnes mises à l'abri se sont déclarées en cours de procédure de demande d'asile. Elles devraient, en principe, bénéficier d'une prise en charge dans les structures d'hébergement.

Ces derniers mois, des orientations de l'Ile-de-France vers d'autres régions avaient déjà eu

lieu. En novembre et décembre, après l'opération de mise à l'abri des personnes migrantes évacuées à Saint-Denis, on comptait 160 transferts en province par semaine. « Jusqu'à maintenant, ces orientations se faisaient de façon hebdomadaire, au coup par coup et dans l'urgence. Souvent, l'orientation arrivait bien loin dans le parcours de demande d'asile. On va sortir de cette logique d'urgence. L'idée est d'arriver à un système où dès qu'un demandeur d'asile s'enregistre dans une région excédentaire, on lui propose de rejoindre une région qui dispose de capacités d'accueil suffisantes », indique-t-on au ministère de l'intérieur. En cas de refus, des fins de prise en charge pourraient être décidées. Ce sera par exemple le cas si le demandeur d'asile ne rejoint pas le lieu d'hébergement prévu dans un délai de cinq jours.

Au premier trimestre 2021, une première phase de mise en œuvre doit avoir lieu, avec l'orientation de 1 000 personnes par mois de l'Ile-de-France vers le reste du territoire. Malgré la création de 4 500 places d'hébergement, les marges de manœuvre semblent limitées : le taux d'occupation du DNA est de 98 % sur

l'ensemble du pays. « Ce chiffre est une moyenne nationale, les capacités des régions sont plus hétérogènes », répond-on côté ministère de l'intérieur. Le gouvernement entend jouer sur d'autres leviers – comme l'accélération de l'examen des procédures de demandes d'asile – pour aboutir à des sorties plus rapides des hébergements et libérer des places.

« Il faut accélérer la répartition en région. Pour autant, le besoin de mise à l'abri en Ile-de-France reste réel. On appelle à la généralisation des mises à l'abri au fil de l'eau, sans attendre que les camps grossissent de façon démesurée », rapporte Delphine Rouilleault, la directrice de France terre d'asile.

Personnes remises à la rue

Pour les associations, la responsabilité de la situation en Ile-de-France tient à l'exclusion de certaines catégories de migrants des dispositifs de prise en charge. Un rapport réalisé par le Secours catholique, Utopia 56 et Action contre la faim établit qu'après les démantèlements de campements en région parisienne, « 75 % des personnes ayant bénéficié d'un hébergement ont dû le quitter car elles ont été remises à la

rue ». Certaines personnes placées en procédure accélérée ou en procédure Dublin (selon le règlement Dublin, une personne doit demander l'asile dans le premier pays de l'UE où elle a été enregistrée) peuvent être exclues des dispositifs. En outre, « les personnes qui ont un parcours de demande d'asile haché peuvent se retrouver écartées de l'accès au DNA. Une fois qu'on est sorti du circuit, c'est très difficile d'y retourner », précise M^{me} Rouilleault.

« Il faut une politique d'hébergement et d'accueil qui soit digne et inconditionnelle », estime Corinne Torre, de Médecins sans frontières. L'adjoint à la Mairie de Paris chargé de la protection des réfugiés, Ian Brossat, explique que la municipalité serait prête à remettre

à disposition un lieu d'accueil inconditionnel, comme l'était l'ancien centre humanitaire installé à La Chapelle, fermé depuis.

Didier Leschi, le directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, pointe comme difficulté principale pour les autorités la présence indue de réfugiés dans le DNA ; plus de 10 % des bénéficiaires ont obtenu la protection internationale et dépendent désormais de l'hébergement d'urgence de droit commun. Un autre point de tension tient aux « dublinés ». « On est devenu le pays de recours des perdants du système européen. En France, la demande d'asile continue d'augmenter alors qu'elle baisse dans le reste de l'Europe. »

Dans une tribune publiée le 23 décembre dans *Le Monde*, plus de 130 élus d'Ile-de-France réclament la création de 20 000 places d'hébergement ainsi que des mesures d'urgence, dont la réunion d'une conférence régionale de l'accueil sous l'autorité du préfet de région. Cette grande concertation est également réclamée par plusieurs associations comme Médecins du monde et Médecins sans frontières. ■

J. BÉ.

PARALLÈLEMENT, 4 500 PLACES D'HÉBERGEMENT DOIVENT ÊTRE CRÉÉES À COMPTER DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021



Lors d'une maraude menée par Utopia 56, dans la nuit du mercredi 23 décembre au jeudi 24, dans le nord de Paris. Cinq migrants dorment sous ce pont.

CAMILLE MILLERAND/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

en amont ; certaines localisations leur sont envoyées par des exilés qui se signalent par Facebook. Les personnes migrantes que nous rencontrons ce soir-là vivent sous des ponts, le long du canal Saint-Denis. « C'est les associations, vous voulez du thé ? », demande M. Kakar en arrivant sur place. Les fermetures des tentes s'ouvrent, laissant apparaître quelques visages. « On peut avoir une autre tente ? On n'a pas assez de place », lance un Gambien de 19 ans. Il partage son abri de fortune avec un camarade. « J'ai demandé l'asile mais on ne m'a pas encore proposé de logement », dit-il les traits tirés. Les personnes en cours de procédure doivent en principe être hébergées par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) le temps que leur dossier soit étudié.

Sous un autre pont, un homme se redresse brusquement au passage des bénévoles. Il dort en plein air, à même le sol, coincé entre le mur et un bloc de béton qui sert de protection sur les chantiers. M. Kakar lui enroule une couverture autour du corps. Il fait moins de 10 °C. Plus loin, dans la pénombre, un Soudanais est prostré contre un mur. Il n'a ni tente ni duvet.

LE CAS DES « DUBLINÉS »

A ce jour, le dispositif national d'accueil (DNA) – soit quelque 107 000 places d'hébergement réservées aux demandeurs d'asile – est plein à 98 %. En 2021, 4 500 places supplémentaires doivent être créées. Marlène Schiappa, la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur, a également annoncé la mise en œuvre, dès janvier, d'un nouveau schéma national d'accueil instaurant des transferts systématiques en région pour les demandeurs d'asile franciliens. En cas de refus, des fins de prise en charge – notamment le versement d'aides financières – pourraient être décidées. L'objectif affiché par le gouvernement est de desserrer la pression sur l'Île-de-France. Outre le sous-dimensionnement du parc d'hébergement, Didier Leschi, le directeur général de l'OFII, identifie une difficulté principale : « Le nombre de réfugiés en présence induit dans le DNA augmente. On n'arrive pas à les en sortir. Ils relèvent en principe de l'hébergement d'urgence de droit commun. » En 2019, 6,3 % des places étaient occupées par des personnes ayant obtenu le statut de réfugié.

Les autorités identifient comme autre difficulté le cas des personnes dites « dublinées », en référence au règlement Dublin qui prévoit que les demandes d'asile soient examinées par le premier pays de l'Union européenne dans lequel la personne a été enregistrée. Les Afghans – première nationalité parmi les demandeurs d'asile en 2019 avec 10 175 dossiers déposés – sont particulièrement concernés. « Plus d'Afghans se sont présentés en préfecture et ont demandé l'asile cette année que l'année dernière à la même époque, alors qu'on est en pleine crise sanitaire. Ils viennent d'autres pays de l'UE et savent qu'ils peuvent avoir l'asile en France. Leur objectif est d'attendre dix-huit mois [délai d'expiration de la procédure Dublin à l'issue duquel ils peuvent déposer une demande en France], rapporte M. Leschi.

« Aujourd'hui, il faut être dans la bonne case du primo-arrivant : celui qui n'est pas "dubliné", pas débouté. Or, la vulnérabilité de ces personnes n'est pas moins grande. Ils doivent être pris en charge », insiste Louis Barda. « Après chaque évacuation de campement, et chaque mise à l'abri, il y a des remises à la rue parce qu'on explique que les gens ne rentrent pas dans les critères », explique Alix Geoffroy.

Sous les ponts qui longent le canal Saint-Denis, Jan Kakar demande aux Afghans qu'il rencontre l'état d'avancement de leur procédure. « Lui, il est "dubliné" en Pologne, il vient d'arriver il y a quelques jours », nous explique-t-il après avoir échangé avec l'un d'entre eux. Il prend son numéro de téléphone pour suivre sa situation. Et aussi « pour lui ramener une paire de chaussures », taille 42 ou 43. Le jeune homme d'une vingtaine d'années marche pieds nus. ■

JULIETTE BÉNÉZIT

Utopia 56, ou la stratégie de « visibilisation » des migrants

Créée en 2015 par Yann Manzi, ancien régisseur de camping, l'association compte aujourd'hui huit antennes et 18 000 adhérents

Les images de l'évacuation musclée d'un camp de migrants installé en plein cœur de Paris, sur la place de la République, le 23 novembre, ont fait le tour des réseaux sociaux et des chaînes d'information en continu. On y voit des exilés molestés par les forces de l'ordre ; certains sont sortis manu militari de leur abri de fortune. Ce jour-là, vers 19 heures, en quelques minutes à peine, 500 tentes étaient déployées au pied de la statue, principalement par des demandeurs d'asile afghans venus réclamer des places d'hébergement d'urgence. Une semaine plus tôt, après l'évacuation d'un campement où vivaient près de 3 000 personnes à Saint-Denis, des centaines d'exilés avaient été laissés sur le carreau, condamnés à l'errance, au nord de Paris.

Derrière cette opération organisée place de la République, il y a la patte d'Utopia 56. En septembre, l'association qui vient en aide aux personnes migrantes avait déjà installé un camp similaire sur le parvis de l'Hôtel de ville ; l'alerte concernait cette fois une centaine de familles à la rue. Yann Manzi, à la tête de l'association, justifie la démarche : « On répond à la volonté du gouvernement d'invisibiliser les exilés. Depuis des mois, on les sort de Paris, on les oblige à aller toujours plus loin. L'idée est de revisibiliser la situation, médiatiser, pour dire : "Vous les avez mis dehors". » Corinne Torre, de Médecins sans frontières (MSF), avance : « On était présent en soutien pour rendre ces personnes visibles. Je ne me serais jamais imaginé qu'il puisse y avoir une telle violence pour disperser les gens. »

Depuis 2019, le préfet de police, Didier Lallement, met en œuvre un objectif maintes fois revendiqué : « zéro campement » dans la capitale. Ceux-ci sont de fait repoussés en Seine-Saint-Denis. Comme un pied de nez, c'est sur l'une des places les plus emblématiques de Paris que l'opération du 23 novembre s'est déroulée. Quelques jours plus tard, la ministre déléguée chargée de la citoyenneté, Marlène Schiappa, et

la ministre chargée du logement, Emmanuelle Wargon, recevaient les associations. « Ça faisait des mois qu'on demandait ce rendez-vous, glisse Corinne Torre, de MSF.

« Utopia, ce sont des anars, et je ne leur reproche pas. Mais ce qu'ils veulent, c'est le chaos, c'est mettre l'Etat en difficulté. Et les préfets tombent dans le piège », lâche un cadre de l'administration. « C'est le jeu des puissants de cataloguer les associations et les ONG, de les enfermer dans une catégorie. On nous dit d'extrême gauche, manipulés par les partis politiques... A Utopia, on n'est que des citoyens qui se disent que des droits fondamentaux existent dans notre pays et qu'on a un devoir de fraternité », développe Yann Manzi. En 2020, il était candidat sur une liste écologiste à Lorient (Morbihan), lors des élections municipales. « Des convictions personnelles », souligne-t-il.

Des débuts timides

Aujourd'hui, Utopia 56 parvient à mettre la pression sur l'Etat. L'aventure a pourtant commencé beaucoup plus timidement, en 2015. « A la base, Utopia, c'est ma femme, mon fils et moi qui nous levons de notre canapé en se disant : "Qu'est-ce qu'on peut apporter ?" », raconte Yann Manzi. En pleine crise des réfugiés, ils partent du Morbihan pour Calais, puis Grande-Synthe (Nord). L'association se structure et prend de l'ampleur. En 2020, elle revendique 200 bénévoles, huit antennes dans toute la France, une quinzaine de salariés, 25 services civiques, environ 400 hébergeurs ci-

« ON N'EST QUE DES CITOYENS QUI SE DISENT QUE DES DROITS FONDAMENTAUX EXISTENT ET QU'ON A UN DEVOIR DE FRATERNITÉ »

YANN MANZI
fondateur d'Utopia 56

toyens et, au total, près de 18 000 adhérents. Sur son site Internet, il est écrit qu'Utopia est financé par des particuliers – à hauteur de 70 % – et plus marginalement par des entreprises, des fondations ou par les subventions d'autres associations. Ses comptes sont rendus publics.

Derrière cette montée en puissance, il y a le savoir-faire bien particulier de Yann Manzi. Régisseur de camping, il participait notamment à l'organisation du festival des Vieilles-Charrues. « Le cœur du métier, c'était la gestion de masse, la violence, la distribution de nourriture. Dans un tout autre cadre, on retrouve ces configurations sur les campements. Derrière, on a monté des équipes de bénévoles pour les mettre au boulot sur des missions spécifiques. L'objectif était de mobiliser les citoyens pour qu'ils se rendent compte de la situation et derrière de communiquer. »

L'organisation semble actuellement bien rodée. Dans les locaux parisiens d'Utopia, situés dans le 18^e arrondissement, un tableau fixe les rôles de chacun et les référents pour chaque situation : mineurs isolés, hébergement citoyen, aide administrative... Au milieu des cartons remplis d'affaires à distribuer lors des maraudes, entre les thermos de thé et de café, Marina Gillardeau, 30 ans, explique avoir rejoint l'équipe de bénévoles il y a un mois. Lorsque nous la rencontrons, le 23 décembre, elle se prépare à effectuer sa troisième nuit de maraude consécutive avec un autre bénévole, Arthur de Carné, 27 ans. Le lendemain, ils se sont aussi inscrits pour faire celle du réveillon de Noël.

« Toute l'équipe est très jeune. La plupart ont entre 20 et 30 ans », rapporte la jeune femme, qui travaille dans l'immobilier. « Utopia s'est beaucoup développé ces dernières années, et ce n'est que le début, assure-t-elle. On voit qu'à côté de la répression, il y a aussi tous ces gens qui s'engagent de plus en plus. » Et de constater : « Quand les plannings sortent pour les maraudes, il faut s'inscrire vite, c'est rapidement complet. » ■

J. BÉ.

Ils pensent
que le rock est mort ?
On leur met
les 2 points sur les i.



La Radio du Rock.

fm dds globe ouifm.fr